

« Nouvelle communication » et « analyse conversationnelle »

Catherine Kerbrat-Orecchioni

Citer ce document / Cite this document :

Kerbrat-Orecchioni Catherine. « Nouvelle communication » et « analyse conversationnelle ». In: Langue française, n°70, 1986. Communication et enseignement. pp. 7-25;

doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.1986.6368>

https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1986_num_70_1_6368

Fichier pdf généré le 04/05/2018

« NOUVELLE COMMUNICATION » ET « ANALYSE CONVERSATIONNELLE »

« On ne peut pas ne pas communiquer » (Watzlawick).
« Que je le veuille ou non, je suis pris dans un circuit d'échange »
(Roland Barthes).
« En attendant, essayons de converser sans nous exalter, puisque nous
sommes incapables de nous taire – C'est vrai, nous sommes intarissables »
(Estragon et Vladimir).

Communiquer : tel est donc notre lot commun, ces aphorismes nous
le disent sans ambages – même si c'est, curieusement, quelque peu sur
le ton de la déploration.

Il y a d'ailleurs belle lurette que la linguistique s'en montre per-
suadée¹, et qu'elle s'est faite « communicative »². Belle lurette aussi que
la conception de l'échange sur laquelle elle se fonde s'est sensiblement
démarrquée du « modèle élémentaire de la communication », de type « télé-
graphique » et d'inspiration cybernétique³, modèle que les linguistes
n'ont du reste jamais pris pour argent comptant, et surtout pas Jakob-
son⁴, dont on s'est trop souvent hâté de caricaturer le fameux « schéma »

1. Il reste bien tout de même quelques farouches défenseurs de l'immanence descriptive, tel Ruwet, qui dans sa fidélité touchante à la grammaire générative (« noyau dur » de la linguistique) et à Chomsky (« noyau dur du noyau dur »), déclare encore en 1983 : « C'est souvent dans les travaux " frontaliers " qu'on trouve le plus de confusion, le moins de rigueur : je pense aux innombrables travaux sur la communication, un des mythes de notre temps, à ceux, souvent démagogiques, sur les niveaux de langue, le langage oral, etc. » (extrait de « Linguistique », *Magazine littéraire* n° 200/201, nov. 1983, p. 44, cité par P. Charaudeau, « Une théorie des sujets du langage », *Langage et société* 28, juin 1984, p. 37).

2. « Après les points de vue historique et structural qui ont marqué les sciences du langage depuis le XIX^e siècle, on se met à étudier les systèmes de signes comme des phénomènes de communication » : c'est en ces termes que F. Jacques résume à grands traits (dans son article « Pragmatique » de l'*Encyclopaedia Universalis*) l'évolution de la science linguistique.

3. Pour une description de ce « modèle élémentaire », voir p. ex. U. Eco, *La structure absente*, Mercure de France, 1972, pp. 39-54, et Winkin, 1981, pp. 13-20; et pour la critique que formule dès 1928 Bakhtine à l'encontre de la conception « télégraphiste » de la communication, Todorov, 1981, pp. 87-88.

4. *Essais de Linguistique générale*, Minuit, 1963, p. 95 : « McKay nous met en garde contre la confusion entre l'échange de messages verbaux et l'extraction d'information du monde physique, deux choses qui ont été abusivement unifiées sous l'étiquette de " communication " (...). » Un danger semblable existe quand on interprète l'intercommunication humaine en termes d'information physique. Les essais

pour le démolir plus aisément. Pour l'améliorer aussi heureusement, chacun y allant de sa petite contribution afin de le perfectionner et de le sophistiquer...⁵. Toujours est-il que l'heure ne semble plus aux anathèmes hautains jetés sur certaine conception trop simpliste de la communication linguistique, et encore moins à l'excommunication du concept même de « communication », et c'est tant mieux.

Car il est à coup sûr plus intéressant, et plus productif pour la linguistique, de chercher quel profit elle peut tirer des différents modèles communicatifs qui lui sont proposés. Or il se trouve que l'on assiste à l'heure actuelle à une sorte de mutation de la réflexion linguistique, ou tout au moins, de déplacement de perspective, et ce grâce à l'effet à retardement, sur cette discipline, de recherches menées en dehors d'elle, en des lieux et dans des « champs » divers, mais présentant tout de même, en ce qu'elles concourent toutes à l'élaboration sur des bases communes d'une théorie générale de la communication, suffisamment d'homogénéité pour que Winkin puisse parler à leur sujet de « collègue invisible ».

« Invisible » car le réseau de connexions qui fédère ces recherches en « nouvelle communication » doit être cherché dans le filigrane d'un texte collectif fort disparate en apparence : elles sont en effet le fait, à partir des années cinquante, d'anthropologues (Bateson, Hall, Birdwhistell, Malinowski), de psychiatres (écoles de Palo Alto et de Philadelphie), de sociologues (Goffman, Sigman), d'« ethnographes de la communication » (Gumperz et Hymes), et autres « ethnométhodologues » (Garfinkel, Sachs, Schegloff, etc.)⁶.

Quant à l'incidence de ces diverses investigations sur l'évolution de la linguistique, elle se ramène pour l'instant à un ensemble encore faiblement structuré de propositions théoriques et descriptives que je regrouperai sous le label d'« analyse conversationnelle » (cette expression étant entendue au sens large). Il s'agira de dégager ici quelques-unes des lignes de force qui sous-tendent cette problématique, et de voir quelles sont les retombées théoriques et méthodologiques, sur la linguistique, du fait qu'elle prend enfin au sérieux l'idée selon laquelle les réalités langagières sont de nature communicative, et les processus communicatifs, de nature interactive.

I. Le discours comme processus interactif

« Par interaction (...), on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres. »

qui ont été tentés de construire un modèle du langage sans relation aucune au locuteur ou à l'auditeur, et qui hypostasient ainsi un code détaché de la communication effective, risquent de réduire le langage à une fiction scolastique. »

5. Nous y compris : voir *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Colin, 1980, pp. 11-28.

6. Pour un historique de ces différentes recherches, voir Winkin, 1981, mais aussi, dans une perspective plus nettement sociolinguistique, Bachmann et al., 1981.

On retiendra de cette définition de Goffman⁷ (trop restrictive toutefois sur sa fin, car on peut interagir à distance) :

– que la notion d'interaction s'applique aussi bien aux échanges communicatifs non verbaux (et les théoriciens de la « nouvelle communication » se sont appuyés pour l'édifier « sur des données apparemment aussi disparates que des dialogues entre un ventriloque et sa poupée, des observations de loutres en jeu, des études du comportement schizophrénique⁸ », ou bien encore des rituels amoureux, des relations diplomatiques internationales, bref, sur l'observation de toutes sortes de conduites humaines ou animales), qu'aux échanges qui se réalisent essentiellement par le biais du langage verbal, qui seuls nous intéresseront ici, et que nous appellerons « interactions conversationnelles »;

– que le terme d'« interaction » désigne polysémiquement :

- d'abord, *l'action mutuelle* qu'exercent, au moyen de la double production d'un message sémiotique quelconque, les partenaires de l'échange,

- puis par un déplacement de « focus », et à la faveur d'un glissement métonymique qui frappe d'ailleurs bien des termes de la langue (et en particulier le mot « énonciation »), *le message échangé* lui-même, en tant qu'il opère cette action mutuelle⁹.

Cette polysémie est aussi gênante qu'inévitable, car le processus et le produit, qui sont au demeurant comme il se doit en relation de « causalité circulaire », sont difficilement dissociables l'un de l'autre. L'important, c'est que le terme connote, à défaut de la dénoter toujours, l'idée que :

- parler, ça se fait à deux (au moins),

- et que ces deux actants engagés dans l'interaction, que l'on dira donc des « interactants », interagissent, c'est-à-dire que le comportement de l'un détermine le comportement de l'autre, et réciproquement. « Cerner la manière dont les agents sociaux agissent les uns sur les autres à travers l'utilisation qu'ils font de la langue » : tel est, selon la formule d'E. Lambert 1983 (p. 75), l'objectif de l'approche interactive des faits langagiers.

Approche descriptive dont je voudrais dire d'entrée qu'elle me semble incontestablement plus *pertinente*, c'est-à-dire mieux adaptée aux propriétés constitutives de l'objet à décrire, que la perspective linguistique « traditionnelle », qui consiste pour l'essentiel à rendre compte, en les rapportant à des codes sous-jacents, de messages *monologiques* (produits par un locuteur unique). En effet :

1) Tout acte de parole implique normalement une *allocution*, c'est-à-dire l'existence d'un destinataire (qui est censé écouter, et comprendre le message qui lui est destiné).

Il y a bien sûr l'exception du monologue (entendu comme discours

7. Cité par Bachmann et al., p. 127.

8. Winkin, 1981, p. 20.

9. D'où cette définition contestable de Watzlawick et al., 1972, p. 47 : « Une série de messages échangés entre des individus sera appelée interaction. »

que l'on n'adresse à personne d'autre qu'à soi-même). Mais ce n'est justement qu'une exception, une anomalie même, un comportement qui, s'il tend à se répéter, passera pour pathologique. Cela mérite d'autant plus d'être noté qu'il n'en est pas de même de tous les systèmes sémiotiques : on ne prêche pas dans le désert, mais il est permis de chanter dans le désert (ou plus communément, sous la douche) – à telle enseigne que pris en flagrant délit de soliloque verbal (au volant de sa voiture par exemple), on peut échapper à la sanction du ridicule en maquillant son discours en chant : on se met à balancer la tête en cadence, et le tour est joué ¹⁰.

De par sa nature sémiotique même, le langage verbal est donc fait pour être adressé. Ce qui implique que dès la phase d'encodage, antérieurement à toute réponse ou simple réaction émanant du destinataire, celui-ci se trouve déjà inscrit explicitement (au moyen de marques d'allocation), ou implicitement (par le jeu des présupposés, ou plus généralement du fait que l'émetteur tient compte en permanence de l'« image » qu'il s'est construite de l'autre, et des compétences qu'il lui prête) dans le discours du locuteur ; que le « tu » exerce un contrôle permanent sur la parole du « je » ; que « la parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute » (Montaigne), ou en d'autres termes, que « l'homme parlant (...) parle l'écoute qu'il imagine à sa propre parole » (Barthes) ¹¹.

Tout énoncé, même monologal, est donc virtuellement dialogal.

2) Il le devient effectivement dès lors que le « tu » se convertit à son tour en « je », c'est-à-dire enchaîne par une « réponse » ou une « réaction » sur l'énoncé de son partenaire. Or c'est généralement ce que l'on observe : tout acte de parole implique normalement, non seulement une allocation, mais une *interlocution* (un *échange* de propos).

Cette affirmation est plus audacieuse que la précédente, car notre société admet de nombreuses pratiques verbales (écrites surtout, mais même orales) qui excluent toute possibilité de réponse.

On ne saurait évidemment considérer comme déviantes, au même titre que le monologue qui vient d'être évoqué, de telles pratiques. Elles n'en sont pas moins « marquées » par rapport à ce qui constitue la situation « normale » de l'exercice de la parole : celle où la parole circule et s'échange (le dialogue donc), où permutent en permanence les rôles d'émetteur et de récepteur. La preuve en est que tous les actes de langage sont intrinsèquement censés solliciter une réponse, ou du moins une réaction (verbale ou non verbale) : cela vaut de façon patente pour les questions et les ordres, mais aussi pour des actes moins sollicitateurs en

10. Voir aussi la ruse à laquelle recourt Carmen, lorsqu'elle se trouve par Don José interdite de parole : elle se met alors à chanter (le personnage bien sûr, et non l'interprète, qui chante même lorsque le personnage parle) : « Je ne te parle pas, je chante pour moi-même (*bis*). Il n'est pas défendu de penser... »

Ruse qui n'aurait pas été possible à Carmen, si elle avait été membre du Parti dans l'Angsoc d'Orwell : « Winston fut frappé par le fait étrange qu'il n'avait jamais entendu chanter, seul et spontanément, un membre du Parti. Cela aurait paru légèrement non orthodoxe, ce serait une *excentricité dangereuse, comme de se parler à soi-même* » (1984, Folio, 1983, pp. 202-203).

11. « Préface » à F. Flahault, 1978, p. 10.

apparence, comme l'assertion, que l'absence de tout « accusé de réception » condamne à l'échec perlocutoire.

Il y a réponse à tout. La parole est dans son essence même de nature interlocutive, ainsi que le répètent Benveniste, ou Bakhtine : « Pour le discours (et, par conséquent, pour l'homme), rien n'est plus effrayant que l'absence de réponse ¹² ». L'Enfer, c'est le silence de l'autre.

Sauf encore une fois dans le cas de certains types de discours, qui n'escomptent rien de l'autre, que son silence. Mais voici ce qu'en dit Bakhtine : « Le dialogue, au sens étroit du mot, n'est bien sûr qu'une des formes, il est vrai la plus importante, de l'interaction verbale. Mais on peut comprendre le dialogue au sens large, en entendant par là non seulement la communication verbale directe et à haute voix entre une personne et une autre, mais aussi toute communication verbale, quelle qu'en soit la forme ¹² », ou bien encore : « Le dialogue – l'échange de mots – est la forme la plus naturelle du langage. Davantage : les énoncés, longuement développés et bien qu'ils émanent d'un locuteur unique – par exemple : le discours de l'orateur, le cours d'un professeur (...) –, sont monologiques par leur seule force extérieure, mais par leur structure sémantique et stylistique, ils sont en fait essentiellement dialogiques ¹³. » Ce qui veut dire :

(1) Que le dialogue au sens strict (qui implique l'intervention de deux locuteurs distincts, et que je dirai ici « dialogal ») constitue la forme la plus « importante » et la plus « naturelle », même si ce n'est pas la seule attestée, que peut prendre le langage verbal – les pratiques « monologiques » (qui mettent en scène un locuteur unique) ¹⁴ étant quant à elles secondaires, marquées, et dérivées par rapport au modèle dialogal.

(2) Bien plus, ces discours monologiques « jouent » l'échange, et miment les formes du dialogue : cette hypothèse qu'énonce Bakhtine en termes vagues de « structure sémantique et stylistique », il revient à Roulet (1985) d'en avoir démontré la validité à l'aide des outils descriptifs dont on dispose à l'heure actuelle ¹⁵, et d'avoir mis en évidence à partir de l'analyse d'un certain nombre de textes monologiques (articles de presse en particulier) le fait qu'ils incorporent toujours plusieurs « voix », soit qu'ils constituent une intervention au sein d'un échange dont les autres constituants sont implicites, soit même qu'ils simulent une structure d'échange.

Tout discours, sans être nécessairement *dialogal*, est donc toujours *dialogique*.

3) Reste à voir ce qu'ajoute à la notion d'interlocution celle d'*interaction*. Parler d'« interaction conversationnelle », c'est admettre qu'une conversation ne se réduit pas au fait que L₁ et L₂ se parlent alternativement l'un à l'autre, puis l'autre à l'un (L₁ encodant un message que L₂ a pour seule tâche de décoder le plus correctement possible, puis L₂

12. Cité par Todorov, 1981, pp. 171 et 71.

13. Cité par Roulet, 1985, pp. 50-51.

14. On voit donc que le terme de « monologue » désigne polysémiiquement :

(1) un discours non adressé (si ce n'est à soi-même),

(2) un discours adressé, mais n'impliquant pas de réponse, donc d'échange.

15. Outils que Roulet et son équipe genevoise ont du reste grandement contribué à élaborer.

encodant à son tour un message que L₁, etc.), mais que ce schéma linéaire doit être complexifié compte tenu d'un certain nombre de données telles que celles-ci (les formules qui suivent n'étant guère que des variations, que l'on pourrait moduler à l'infini, sur un même thème) :

– Les interactants doivent *se ratifier* mutuellement, c'est-à-dire s'admettre comme des interlocuteurs valables, et accepter le système de droits et de devoirs dans lequel se trouvent engagés tous ceux qui acceptent de « faire société ». Ils doivent assurer conjointement la gestion de l'interaction, et sont *coresponsables* de son déroulement : « le moindre dialogue (...) est littéralement porté par *les deux* partenaires qui ont nécessairement partie prenante à son déroulement, et acceptent d'être coresponsables de son succès ou de son échec » (F. Jacques, 1979, p. 336).

– Les sujets qui entrent en interaction disposant fatalement de compétences hétérogènes (qu'il s'agisse de leur compétence linguistique ou « encyclopédique »), on peut admettre qu'au cours de l'échange certaines de ces disparités de compétence viennent à se neutraliser. A partir de « bases », de savoirs, d'opinions plus ou moins divergentes, les interactants parviennent plus ou moins heureusement, grâce à leur « collaborative work » (Goffman), à construire en commun un objet commun : le discours échangé. C'est donc qu'à la notion de compétence telle que la conçoit Chomsky – celle d'un locuteur « idéal », mais aussi monadique, dépourvu de tout ancrage situationnel et institutionnel, et imperméable aux effets du discours de l'autre –, il convient de substituer la notion de « *compétence communicative* » (Hymes)¹⁶, celle d'un sujet capable d'adapter son comportement discursif aux données situationnelles, et sa propre compétence à celle de son (ou de ses) partenaire(s) d'interaction.

– Pour que tout échange soit possible, il faut encore qu'y interviennent en permanence, et à tous les niveaux, certains phénomènes de *coordination*, d'*harmonisation*, de *synchronisation* des comportements respectifs des différents interactants¹⁷, lesquels phénomènes concernent par exemple et entre autres

- le fonctionnement des « tours de parole », qui constitue peut-être l'exemple le plus spectaculaire de cette synchronisation interactionnelle, puisqu'il obéit très régulièrement au principe de « minimalization of gap and overlap » (les silences et les chevauchements sont de très courte durée dans une conversation normale), ce qui tient en apparence du miracle, mais s'explique en réalité par le fait que les sujets parlants ont intériorisé certaines règles bien précises qui régissent le système du « turn-taking » – et qu'ils les appliquent inconsciemment, mais scrupuleusement;

- la régulation des états affectifs, que les interactants réajustent en permanence de manière à se trouver, autant que faire se peut, au même « diapason émotionnel »;

16. Hymes dont Winkin traduit en ces termes (1981, p. 84) l'opinion concernant le « bébé chomskyen » : « Ce serait un monstre voué à une mort rapide, car il serait incapable d'utiliser les règles génératives transformationnelles au bon moment, au bon endroit, avec le bon interlocuteur. »

17. C'est donc d'« inter-synchronisation » qu'il s'agit ici – à distinguer de l'« auto-synchronisation » qui régit l'ensemble des activités (verbales, vocales, mimo-gestuelles) effectuées par un seul et même interactant.

- la gestion des comportements proxémiques, posturaux et mimogestuels des interactants, qui suivent une sorte de partition invisible, ainsi que le montre de façon convaincante la très célèbre étude effectuée par Birdwhistell de la « scène de la cigarette » : « Lorsque le film est projeté très lentement, les participants semblent danser un ballet parfaitement mis au point. Les corps oscillent au même rythme; Bateson tend le bras vers Doris à l'instant précis où celle-ci fléchit le tronc vers l'avant; tous deux se redressent et orientent leur corps vers la caméra dans la même fraction de seconde. Tous deux semblent donc participer à un système interactionnel qui subsume leur comportement individuel » (Winkin, 1981, p. 75);

- l'organisation du matériel verbal : non seulement les différentes répliques s'enchaînent selon des règles de cohérence spécifiques (question → réponse, salutation → salutation, etc.), mais à l'intérieur même des interventions, certains éléments ne peuvent s'interpréter qu'en tenant compte d'exigences de nature interactionnelle. Il en est ainsi des « phatèmes », « régulateurs », et autres « marqueurs de structuration de la conversation », mais aussi de phénomènes tels que les reprises, les reformulations paraphrastiques¹⁸, les interruptions suivies de redémarrage (« restart ») : dans un chapitre intitulé justement « Le désordre apparent du discours naturel », Goodwin, 1981, montre ainsi que l'inachèvement syntaxique, ou les différentes sortes d'allongement (« euh... », répétition, petit rire, etc.) coïncident généralement avec une baisse d'attention de l'auditeur, marquée par un détournement prolongé du regard, et que ces divers procédés ont pour fonction de reconquérir ce regard, la phrase se poursuivant normalement une fois rétabli le « mutual gaze ». Ce dont on peut conclure que les interventions elles-mêmes, qui sont pourtant en principe des unités de type monologal, sont en réalité construites par les deux partenaires de l'échange (Goodwin, p. 168 : « It has been found that not only the exchange of turns, but the internal structure of the turn itself, is constructed through a process of communication between speaker and hearer »); que l'expression d'« écoute productive », loin de n'être qu'une jolie métaphore vague, peut recevoir un sens plein et précis; et que la plupart des faits que l'on a coutume de considérer dans le discours oral, se référant à la norme du discours écrit, comme des « ratés », des « scories » ou des « bruits », apparaissent au contraire, dès lors que l'on se situe dans une perspective interactive, comme dotés d'une certaine valeur fonctionnelle.

A tous les niveaux donc, le dialogue tend à instaurer, même s'il n'est jamais que provisoire et précaire, une sorte d'équilibre homéostatique. – Un tel équilibre ne peut se réaliser (ou tendre à se réaliser) que grâce à l'intervention de certains mécanismes d'*anticipation* et de *réroaction*. Et c'est sur ce point que le modèle interactionnel se démarque le plus nettement d'une conception linéaire de la communication¹⁹.

18. Voir là-dessus Gülich et Kotschi, 1983.

19. Conception linéaire qu'il serait injuste d'imputer à Jakobson : il fait en effet mention dans les

• Cette conception linéaire se caractérise par le fait que les déterminations y sont envisagées

(1) à un sens unique : l'émission commande unilatéralement la réception, (2) et sur le seul axe des successivités, l'intervention de L₁ exerçant sur celle de L₂ un certain nombre de contraintes.

• Dans une perspective interactive au contraire :

(1) les phases d'émission et de réception sont en relation de détermination mutuelle : « Parler, c'est anticiper le calcul interprétatif de l'interlocuteur » (Flahault, 1978, p. 77), cependant qu'à l'autre bout de la chaîne, les opérations interprétatives se font sur la base d'un certain nombre d'hypothèses concernant le travail d'encodage de l'émetteur ;

(2) ces déterminations mutuelles se déploient à la fois sur l'axe des successivités, et celui des simultanités²⁰.

Quand L₁ parle : il réagit au discours et à l'ensemble des comportements antérieurs de L₂

il agit sur L₂

L₂ agit sur lui – par son comportement non verbal, mais aussi par l'ensemble des images que L₁ s'en construit, et par le fait comme on l'a vu que L₁ fait par anticipation certaines hypothèses sur les réactions éventuelles de L₂, hypothèses qui, étant réinjectées par « feedback » dans le système d'encodage, vont en permanence infléchir les opérations de production.

A la métaphore du télégraphe se substitue alors celle de l'orchestre (mais un orchestre où il n'y aurait « ni chef, ni partition. Chacun joue en s'accordant sur l'autre²¹ ») ; et au lieu de concevoir le dialogue comme un discours produit successivement et alternativement par L₁ et L₂, c'est le texte échangé dans sa totalité que l'on doit considérer comme construit en commun par les différents interactants, au terme d'une infinité de micro-« négociations », explicites ou implicites, et portant sur tous les constituants de l'interaction (sa forme, sa structuration, son contenu, les « identités » et les « places », etc.)²².

– La chose n'est évidemment possible que dans la mesure où les sujets parlants disposent d'une *compétence conversationnelle* spécifique : savoir parler, c'est pouvoir produire et interpréter des phrases grammaticales, « mais c'est encore, avec plus de nécessité, être capable d'engager et de poursuivre un discours, une conversation dans une situation donnée, dans un jeu de pouvoirs donnés ou... à conquérir (J.-Cl. Chevalier, « Pré-

Essais... (Minuit, 1963, p. 94) du concept de « feedback » (ou « rétroaction »), qui vient de la cybernétique où il occupe une place centrale (voir Winkin, pp. 15-16).

20. Lors d'une conférence à Urbino (juillet 1985), J.-Y. Laffineur nous a ainsi montré, à partir de l'étude d'une interaction entre un petit enfant et ses parents, qu'il convenait de distinguer deux modes de synchronisation interactionnelle :

– celle qui relève de la simultanéité, et qui caractérise le comportement de la mère (toujours « en phase » par rapport à celui de l'enfant),

– celle qui relève de la successivité, et qui caractérise le comportement du père (il se contente de réagir avec un certain décalage aux signaux produits par l'enfant).

Ces deux formes de synchronisation, l'enfant les acquiert et les intègre simultanément à son programme interactionnel.

21. Winkin, 1981, p. 8.

22. Sur ce concept de négociation, voir Kerbrat-Orecchioni, 1984.

face » à Bachmann et al., 1981, p. 6), capable donc de produire des énoncés adaptés à la situation communicative, et au discours de l'autre.

Comme toutes les compétences, celle-ci s'acquiert, se développe, et éventuellement se dégrade (un certain nombre d'études, que nous ne pouvons mentionner ici, portant sur les aspects ontogénétiques et pathologiques des comportements interactifs). Comme toutes les compétences encore, elle existe à l'état *implicite* chez les sujets parlants, et il revient à la linguistique d'*explicitement* l'ensemble des règles qui régissent les fonctionnements interactionnels, de reconstituer ces partitions invisibles qui sous-tendent les échanges conversationnels (« Seul un observateur extérieur, c'est-à-dire un chercheur en communication, peut progressivement élaborer une partition écrite, qui se révélera sans doute hautement complexe » : c'est en ces termes que Winkin commente la métaphore de l'orchestre précédemment évoquée), et à partir de l'étude d'un grand nombre de conversations-occurrences, de dégager l'organisation du système conversationnel, et de ses divers sous-systèmes.

Mais cette compétence conversationnelle doit à plus d'un titre être considérée comme dominante par rapport aux autres compétences dont disposent les sujets parlants :

- Elle est ontogénétiquement première, car le langage s'acquérant en contexte interactif, les structures dialogales sont antérieures aux structures monologales;

- C'est aussi la plus décisive pour le sujet parlant, puisque c'est son aptitude au dialogue qui fonde et structure son rapport à l'autre (partant, si l'on en croit F. Jacques, son rapport au monde ²³);

- Enfin, il ne s'agit pas là d'une compétence qui se surajouterait tout bonnement aux autres constituants de la compétence linguistique, mais d'un objet hiérarchiquement supérieur, qui les intègre et les subsume – sans que l'on voie du reste encore clairement comment pourraient s'articuler les différents ingrédients d'un modèle communicatif global ²⁴.

Étant donné que le dialogue est la forme à la fois *primitive* et *basique* du langage (Levinson, 1983, p. 284 : « Conversation is clearly the *prototypical* kind of language usage (...) and the *matrix* for language acquisition »); que les structures monologales sont doublement dérivées (chronologiquement, et structurellement, s'il est vrai que les productions monologales simulent l'échange) par rapport aux structures dialogales; étant donné donc que « l'interaction verbale est la réalité fondamentale du langage » (Bakhtine, encore) : la perspective interactive est incontestablement plus pertinente que la perspective linguistique « classique » – plus utile aussi (car ses applications sont nombreuses, en didactique des langues par exemple, ou en pathologie du langage), à tel point que le fait qu'une telle problématique ait mis tant de temps à s'imposer, et qui

23. 1979, p. 90 : « On se souvient que nous avons suggéré alors l'hypothèse réciproque : que notre rapport au monde était sans doute médiatisé par le rapport dialogique à l'autre. »

24. Peut-être faudrait-il envisager une « compétence interactionnelle » intégrant les compétences linguistiques (comprenant elle-même diverses composantes : phonologique, syntaxique, sémantique, etc.), proxémique, kinésique, voire encyclopédique du sujet, et comportant un corps de règles plus spécifiquement « conversationnelles », chargées de rendre compte par exemple du système des tours de parole, de la cohérence inter-répliques, et des divers mécanismes de la synchronisation interactionnelle.

plus est, sous la pression d'investigations extérieures au champ de la linguistique, fait en quelque sorte figure de paradoxe.

On pourrait bien sûr incriminer Chomsky; alléguer aussi l'effroyable complexité de fonctionnement des conversations « authentiques », et le fait que la linguistique ne pouvait en ses enfances faire œuvre utile qu'en menant son investigation sur des niveaux de structuration plus simples et plus « unidimensionnels ». Mais il semble aujourd'hui possible de prendre au sérieux la formule de Bakhtine, et d'en tirer les conséquences qui s'imposent :

– *Méthodologiquement* : au lieu de considérer le dialogue comme une espèce de monologue plus complexe, ce sont les formes monologiques qui doivent être décrites comme dérivées, à l'aide de règles d'ellipse et d'enchaînement, de ces structures élémentaires que sont les formes dialogales, s'il est vrai que « l'unité de base de la langue comme parole n'est pas l'énonciation monologique et isolée, mais bien l'interaction d'au moins deux énonciations » (F. Jacques, 1979, p. 100).

(Le problème que l'on rencontre ici est le même que celui que doit affronter, au niveau phrastique, la description transformationnelle : sur quel critère va-t-on décider que « Pierre il est venu » sera décrit comme dérivé, à l'aide d'une transformation d'addition, de « Pierre est venu », plutôt que l'inverse? Problème donc de la postulation d'une *norme*, sans laquelle aucune description n'est possible.)

– *Théoriquement* : l'heure est venue d'édifier ce qu'on pourrait appeler une « pragmatique du troisième type », ou « *pragmatique des interactions conversationnelles* », qui tiendrait compte bien sûr des acquis de la « pragmatique énonciative » et de la « pragmatique illocutoire », mais en leur faisant subir un déplacement sensible de perspective dans la mesure où

• La linguistique de l'énonciation s'attache surtout à décrire la relation s'instaurant entre l'émetteur et l'énoncé, ou le destinataire et l'énoncé (et l'on cherche alors les traces de l'inscription dans l'énoncé de l'un et/ou l'autre des actants de l'énonciation ²⁵), mais elle néglige ce faisant la *relation interlocutive* qui s'établit, via l'énoncé, entre les interactants eux-mêmes.

• Quant à la théorie des actes de langage (ou « pragmatique illocutoire »), elle reste pour l'instant confinée dans une perspective fondamentalement monologique : on nous décrit des faits isolés, en tant qu'ils sont certes porteurs d'une valeur potentielle d'acte, mais cette virtualité agissante n'est rapportée qu'à la visée intentionnelle du locuteur; de la question, on nous dit bien qu'elle prétend susciter une réponse, sans nous décrire le fonctionnement du couple question-réponse.

Si ces deux formes de pragmatique ont eu sur la linguistique une influence décisive – la première en enterrant définitivement le dogme de l'« immanence descriptive », et la deuxième en s'élevant contre une conception trop exclusivement descriptiviste et informationnaliste du langage –, elles ne s'émancipent pas vraiment de cette attitude « monolo-

25. Ainsi que je l'ai fait moi-même dans mon *Énonciation* (Colin, 1980), aggravant encore mon cas par l'adoption de cette perspective « égologique » que dénonce F. Jacques...

galiste » qu'en 1952 déjà, Jakobson dénonce comme régressive : « Je pense que la réalité fondamentale à laquelle le linguiste a affaire, c'est l'interlocution – l'échange de messages entre émetteur et receveur, destinataire et destinataire, encodeur et décodeur. Or on constate actuellement une tendance à en revenir à un stade très, très ancien, je dirai à un stade pré-whitneyen, de notre discipline : je parle de la tendance à considérer le discours individuel comme la seule réalité. Cependant, je l'ai déjà dit, tout discours individuel suppose un échange... » (*Essais...*, p. 32).

De la subjectivité à l'intersubjectivité²⁶; de l'illocution à l'« inter-illocution » : c'est sur ces bases que doit s'édifier la « pragmatique des interactions conversationnelles » (ou « analyse conversationnelle », puisqu'il va de soi que l'orientation d'une telle analyse ne peut être que pragmatique). Il n'est pas question d'entrer ici dans le détail des propositions qui ont d'ores et déjà été faites en ce sens : elles sont lacunaires, mais déjà nombreuses, et opératoires. Je me contenterai donc d'insister sur l'idée suivante : qu'une telle analyse ne peut en tout état de cause être menée à bien qu'en fonctionnant à différents niveaux, et en intégrant le plus grand nombre possible de paramètres.

II. Pour une analyse pluri-dimensionnelle

1. Diversité des signifiants conversationnellement pertinents

« Nous parlons avec nos organes vocaux, mais c'est avec tout notre corps que nous conversons » (D. Abercrombie)²⁷.

– Étant donné l'extrême extension, mentionnée au début de cet article, du concept d'interaction, il convient tout d'abord de distinguer :

(1) des interactions à dominante non verbale (circulation automobile, sports, jeux, danses, luttes, etc.), *vs*

(2) des interactions à dominante verbale²⁸, que l'on dira « conversationnelles », et qui relèvent elles-mêmes de divers types (de la conversation proprement dite à la consultation psychanalytique, en passant par l'interview, le débat, le meeting, l'entretien clinique, l'interaction didactique, etc.).

– En tant que linguiste, ce sont avant tout les interactions *conversationnelles* qui m'intéressent. Mais leur description implique que l'on garde en permanence à l'esprit l'idée qu'il ne s'agit là que de *cas particuliers* au sein du vaste ensemble de ce que Goffman appelle les « rituels sociaux », et qu'un bon nombre des concepts utilisés en analyse conversationnelle s'appliquent également aux interactions non verbales (p. ex. : le principe

26. C'est sans doute d'intersubjectivité que nous parle Benveniste – mais les outils descriptifs nous font toujours défaut pour en traiter.

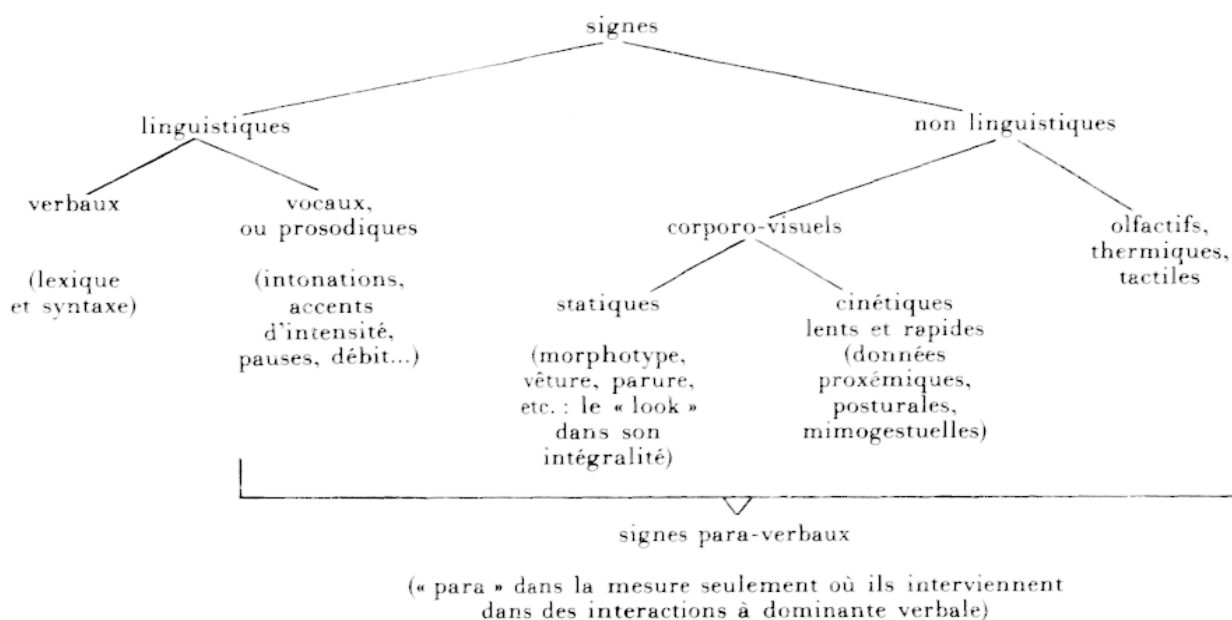
27. Cité par F. Berthet dans « Éléments de conversation », *Communications* 30, 1979, p. 132.

28. Sans parler des interactions hybrides (cérémonies religieuses, consultations médicales, échanges transactionnels, etc.), dans lesquelles il est plus difficile de hiérarchiser les deux types de composantes.

du « turn-taking »²⁹, la notion de « paire adjacente », la distinction effectuée par Goffman entre échanges « confirmatifs » vs « réparateurs », ou par Watzlawick entre communication « symétrique » vs « complémentaire », etc.).

– D'autre part, même dans les interactions à dominante verbale, le matériel comportemental pertinent se compose de signifiants verbaux bien sûr, mais aussi d'intonations, de rires et de silences, de regards, de gestes, de mimiques, de postures... : « Chaque interactant émet (et reçoit) un énoncé total, hétérogène, résultant de la combinaison généralement synergique de plusieurs éléments » (Cosnier et Brossard, 1984, p. 5). En d'autres termes : la communication est, à l'oral du moins (mais si nous ne pensons pas que les textes écrits, qui d'ailleurs recourent à certains procédés indirects de notation des éléments paraverbaux, soient à exclure du corpus des conversationnalistes, il est certain que les dialogues oraux en constituent l'essentiel), *multicanale*.

– Les différents ingrédients constitutifs du matériel signifiant peuvent être grossièrement (et provisoirement) classés de la façon suivante :



– Énumérons rapidement quelques-uns des aspects du fonctionnement de l'interaction où les faits non linguistiques jouent un rôle particulièrement important :

29. Bachmann et al., 1981, p. 142 : « Les situations dans lesquelles les membres interviennent tour à tour ne se limitent pas aux échanges linguistiques mais s'étendent par exemple à certains jeux où « chacun joue à son tour », à la régulation de la circulation aux intersections routières qui implique que « chacun passe à son tour », ou bien à la file des clients dans les lieux commerciaux où « chacun est servi à son tour »... Parmi cet ensemble de systèmes d'échanges sociaux, ce que les premiers analystes de conversation appellent les « systèmes d'échanges linguistiques » sont des micro-organisations où « chacun parle à son tour ». »

(1) Certains comportements para-verbaux sont à considérer comme des *conditions de possibilité* de l'interaction, comme des préalables à son instauration, sa poursuite, et sa cessation – les faits pertinents dans cette perspective étant de nature

- proxémique : il faut que les interactants se tiennent à la « bonne » distance (celle qui leur permet d'abord de s'entendre, mais qui correspond aussi à la nature particulière de leur relation socio-affective),

- posturalo-mimo-gestuelle : direction du regard (c'est sur le « contact oculaire » que repose en grande partie l'établissement et le maintien du contact social), orientation du corps, activité mimo-gestuelle. « The conversation is usually initiated by two people taking up positions so that they are sufficiently close together and oriented towards each other, and by making eye-contact. There must be continuous evidence during the encounter that the other is attending and responding; this is done by eye-movements, head-nods and gestural reciprocity; the encounter is terminated by a withdrawal of these cues and changes in position or orientation » (Argyle, 1973, p. 72).

(2) Les faits non linguistiques jouent aussi un rôle primordial dans la détermination des tours de parole, et la *structuration* de l'interaction en échanges et interventions (sans parler du fait qu'un geste ou une mimique peuvent en eux-mêmes constituer une intervention).

(3) En ce qui concerne le *contenu* de l'interaction, les données prosodiques et mimo-gestuelles sont décisives s'agissant surtout des valeurs implicites et dérivées (sous-entendus, tropes illocutoires ou non).

(4) Mais on peut estimer que leur action se localise plus encore au niveau de la *relation* entre les interactions qu'à celui du contenu de l'interaction : les faits prosodiques et mimo-gestuels fournissent des indications précieuses sur la « température » de l'échange, la nature de la relation affective (ce sont de très éloquents « signes du lien », selon l'expression de Goffman) ainsi que des « rapports de place » qui s'établissent entre les différents partenaires.

(5) Il convient enfin de signaler, à la suite de Cosnier, qui en administre un certain nombre de preuves (1984, pp. 19-21), qu'en deçà de son insertion dans le circuit interactif, c'est la *production du discours*, c'est le travail d'encodage que favorise et facilite l'activité mimo-gestuelle du locuteur.

De toutes ces considérations, il ressort que la description des interactions conversationnelles ne peut être menée à bien que par des équipes associant linguistes, phonéticiens, et spécialistes de proxémique et de kinésique, dont le travail doit tendre à une symbiose égale à celle qui caractérise les faits relevant de leurs domaines respectifs; et que pour que l'on puisse parler proprement de « dialogue » il faut que soient réunies au moins les trois conditions suivantes :

(1) plusieurs personnes se trouvent en présence, et parlent successivement,

(2) de telle sorte que leurs comportements corporels soient synchronisés, et témoignent du fait qu'elles sont physiquement engagées, impliquées dans l'échange,

(3) et que leurs interventions successives soient cohérentes les unes aux autres – ce dont il nous reste à dire quelques mots.

2. Diversité des niveaux de fonctionnement : « contenu » vs « relation »

Cette distinction, formulée par Bateson et systématisée par les « Palo-altistes », est bien connue, ainsi que les preuves de l'existence d'une autonomie relative entre les deux plans du « contenu » et de la « relation ». Rappelons par exemple :

– Le cas de la communication « phatique », où s'échangent des énoncés quasiment vides de tout contenu, mais éminemment pertinents du point de vue de la relation qu'ils contribuent à instaurer ou maintenir.

(Dans certains débats scientifiques « sérieux », c'est au contraire le contenu qui prime la relation, mais les enjeux relationnels n'en sont pas pour autant absents – ni non plus ces « phatèmes » qui sont si envahissants parfois dans les productions orales qu'ils pourraient plus justement être nommés « pha-tics » – : comme les échanges à dominante phatique ne sont jamais non plus totalement vides informationnellement, tout n'est donc qu'une question de dosage entre ces deux composantes.)

– Le cas des « désaccords », à propos desquels il convient de distinguer ceux qui se localisent au niveau du contenu des énoncés échangés, de ceux qui surgissent au niveau de la relation interlocutive³⁰ – Watzlawick et al. montrant ainsi (pp. 80-81) qu'on confond souvent dans la vie quotidienne les deux aspects du problème, et que l'on s'évertue à tenter de dissiper en termes de contenu un désaccord imputable en fait à la relation (on dira par exemple à l'autre « tu as tort », quand la formule plus appropriée serait « tu as tort d'avoir toujours raison »...).

Conséquence méthodologique : l'analyse conversationnelle doit procéder en deux temps, et être menée à deux niveaux que par commodité nous dirons « interne » et « externe ».

(1) *L'analyse interne* (qui porte en gros sur le « contenu ») a pour tâche de décrire les relations existant entre les unités constitutives du texte échangé, et de voir comment est assurée la cohérence sémantico-pragmatique du dialogue. On sait en effet, grâce aux travaux de « l'école de Birmingham » (Sinclair, Coulthard, Brazil, Burton) et de « l'école de Genève » (Roulet et al.) qu'une conversation n'est pas une simple succession de « tours de parole » qui se déterminent unilatéralement, mais que c'est une organisation hiérarchique complexe, où s'emboîtent des unités relevant de divers « rangs » (acte de langage, « move » ou « intervention », « échange », « séquence » ou « transaction », etc.³¹), selon des règles de composition que ce type d'analyse s'emploie à dégager.

30. On peut fort bien par exemple tomber d'accord sur le contenu, et s'affronter sur la relation : on en trouvera des exemples dans les analyses de Cl. Garcia, 1982 et Liliane Sprenger-Charolles, 1983.

A l'inverse, nous avons relevé dans le cadre chaudement consensuel d'un sauna cet échange pour le moins curieux : « Quelle heure est-il ? – Six heures et demie. – C'est tout ? – Oui, ça passe vite ! – Oui !!! »

31. Le nombre des « rangs » et leur étiquetage varie sensiblement d'un auteur à l'autre : nous ne pouvons entrer ici dans le détail des propositions descriptives relevant d'une « théorie fonctionnelle des séquences conversationnelles ».

(2) *L'analyse externe* s'intéresse pour sa part aux *relations s'établissant entre les interactants par le biais de l'échange verbal* (et paraverbal). La description devient alors « interactionnelle »³² à proprement parler, et débouche sur une psychosociologie de la communication. A ce niveau d'analyse, on se demandera par exemple quels sont les enjeux du dialogue (séduction, complicité, quête d'un consensus, demande de reconnaissance, désir d'avoir raison de l'autre, et de lui faire perdre la face, etc.³³); ou bien encore : qui « domine » (éventuellement) l'interaction, c'est-à-dire quels sont les « rapports de place » qui structurent l'espace interlocutif – ces rapports de place dépendant bien sûr du contexte socio-institutionnel, mais aussi du déroulement de l'échange lui-même, et plus spécifiquement des « taxèmes » qui s'y trouvent disséminés (tel est en effet le néologisme que nous proposons pour désigner l'ensemble des faits verbaux ou paraverbaux qui peuvent être considérés à la fois comme des donneurs et comme des indicateurs de place, et dont nous avons tenté ailleurs l'inventaire³⁴).

Ces deux démarches descriptives doivent bien sûr être envisagées dans leur continuité : on passe insensiblement d'un plan à l'autre, par le biais en particulier des actes de langage directs et dérivés. En même temps qu'elles sont partie intégrante du contenu des énoncés, les valeurs illocutoires concourent en effet au fonctionnement taxémique du dialogue : annoncer à un fumeur que « Pierre a cessé de fumer », c'est produire d'abord une assertion, donc manifester une supériorité de savoir; mais lorsqu'il est permis d'y voir en outre un conseil, voire un reproche déguisés (« tu feras bien d'en faire autant, prends-en de la graine, tu vois bien qu'on peut y arriver, tu manques vraiment de volonté », etc.), un tel énoncé fonctionne sans conteste, de par son contenu illocutoire, comme un « taxème de position haute ».

D'autre part, ces deux types d'analyse sont absolument complémentaires, puisque tout dialogue peut et doit être envisagé sous le double angle de son contenu et de la relation qu'il instaure – le dosage de ces deux composantes variant, on l'a dit, avec le type de dialogue auquel on a affaire, mais étant aussi perçu diversement selon les théoriciens de l'interaction : pour Goffman, les énoncés verbaux, lors même qu'il semblent avoir pour but de demander ou d'apporter de l'information, servent en fait essentiellement à la revendication d'un statut, et au « positionnement » relatif des interactants; pour Flahault, la plupart des dialogues se ramènent en structure profonde à un échange souvent conflictuel de « Voici ce que je suis pour toi, voici ce que tu es pour moi. » Même son de cloche chez Watzlawick et al. (citant, p. 84, Martin Buber : « une société

32. En un sens qui n'a rien à voir avec l'usage que font les Genevois du terme « interactif » (les fonctions « interactives » reliant pour eux les constituants de l'intervention, i.e. d'une unité de nature paradoxalement monologique), ni même d'« interactionnel » (les « stratégies interactionnelles » présidant à la formation des échanges, cf. Auchlin et Moeschler in Roulet et al., 1985, p. 197) : les travaux de l'école de Genève relèvent pour l'essentiel de la démarche descriptive que nous disons « interne ».

33. Les analyses que présente Flahault dans le chapitre VII de *La parole intermédiaire* s'attachent surtout à ce deuxième aspect du fonctionnement des interactions.

34. Voir « La mise en place », dans *Décrire la conversation*, volume collectif, à paraître aux P.U.L., Lyon, 1986.

peut être dite humaine dans la mesure où ses membres se confirment les uns les autres », et ajoutant qu'« une part considérable de nos communications n'ont pas d'autre but », qui pourtant considèrent, et le bémol est de taille, que les aspects relationnels, s'ils deviennent par trop envahissants, finissent par mettre en péril l'interaction : « Il semble en fait que plus une relation est spontanée et "saine", et plus l'aspect "relation" de la communication passe à l'arrière-plan. Inversement, des relations "malades" se caractérisent par un débat incessant sur la nature de la relation, et le "contenu" de la communication finit par perdre toute importance » (p. 50).

Il est quoi qu'il en soit certain qu'une analyse conversationnelle se prétendant exhaustive ne doit négliger aucun de ces deux niveaux de fonctionnement – même si l'on a parfaitement le droit, selon que l'on a la fibre plutôt linguistique, ou plutôt psychosociologique, d'en privilégier l'un ou l'autre –, et qu'elle a donc tout à gagner à faire éclater les frontières qui balisent les divers champs disciplinaires.

3) Il faudrait mentionner encore la diversité des paramètres qui interviennent dans la détermination des comportements conversationnels (celle en particulier des paramètres situationnels dont les théoriciens du « framing » et autres « settings » s'emploient à démêler les composantes et à mesurer les effets), ainsi que la diversité des compétences que les sujets parlants mobilisent dès qu'ils entrent en interaction. Insistons pour terminer sur ce point : l'ensemble des aptitudes qui constitue la « compétence conversationnelle » du sujet varie selon un certain nombre d'axes, ce qui nécessite que l'on distingue autant de « *lectes* » conversationnels (dont le découpage ne coïncide d'ailleurs pas nécessairement avec celui des « langues » et des « lectes » linguistiques), par exemple :

– axe géographique : les règles présidant aux fonctionnements conversationnels varient à l'évidence d'un pays à l'autre – dans la limite toutefois de certains principes universels que tentent de dégager Brown et Levinson, 1978 –, il faut espérer que la « Pragmatique des Interactions Conversationnelles » se donne les moyens de réaliser ce qui constitue l'une de ses tâches les plus passionnantes, la description *contrastive* systématique des comportements interactionnels ³⁵.

– axe du milieu socioculturel : problème des différents « sociolectes » conversationnels.

– axe du sexe du sujet parlant : existe-t-il, comme certains semblent l'admettre ³⁶, des différences pertinentes (et indépendantes des données socioculturelles) entre le comportement interactionnel des hommes et

35. Brown et Levinson, 1978, p. 258 : « This framework puts into perspective the ways in which societies are *not* the same interactionally, and the innumerable possibilities for cross-cultural misunderstanding that arise. »

J'ai moi-même en chantier un projet bien modeste (étant donné les difficultés en tous genres que rencontre la réalisation d'un tel projet) allant dans ce sens : la comparaison du fonctionnement, en France et au Vietnam où l'occasion m'a été donnée de séjourner, d'un certain nombre d'échanges rituels tels que *offense/excuse*, *compliment/réaction* au compliment, etc.

36. Voir par exemple D.E. Allen & R.F. Guy, *Conversation Analysis*, Mouton, La Haye, 1978 (entre autres, pp. 67, 197, 249) et M. Yaguello, *Les mots et les femmes*, Payot, Paris, 1982, pp. 37 sq. et 48.

des femmes, différences qui nous autoriseraient donc à parler de « sexolectes » conversationnels ?

– axe des caractéristiques individuelles du sujet : problème des différents « idiolectes » conversationnels, et du « profil collocutoire » propre à chacun.

Rappelons enfin l'existence à un autre niveau de différents « typolectes » conversationnels, et l'urgence de la constitution, sur la base de critères différenciateurs clairement définis, d'une *typologie des interactions* tenant compte à la fois de leurs caractéristiques situationnelles et de leurs propriétés internes.

Toute interaction mettant donc en présence des sujets dont les compétences, à des degrés variables, diffèrent, et même si l'on admet que ces disparités s'atténuent *partiellement* du fait des mécanismes de remodelage et d'adaptation mutuelle dont il a été fait mention plus haut, il apparaît que l'échange communicatif ne peut jamais être qu'imparfait, partiel, précaire, et que le *malentendu* est un mal plus qu'attendu : inéluctable.

De là à affirmer que tout échange a le malentendu pour norme et pour fondement, il n'y a qu'un pas, que certains n'hésitent pas à franchir. Cette position « para-doxale »³⁷ est pourtant intenable – surtout si l'on admet que ce qui compte dans une perspective interactive, ce n'est pas la « vérité du dialogue » ou ce qu'un observateur extérieur pourrait considérer comme tel, c'est le comportement des interactants, qu'il soit ou non de l'ordre du « faire-comme-si ». Or il va de soi qu'un échange ne peut être poursuivi qu'à la seule condition que ses participants entretiennent *l'illusion* qu'ils sont à peu près sur la même longueur d'onde (quitte à recourir pour le dissiper à la métacommunication, lorsque le malentendu est vraiment trop criant, et en dehors bien sûr de certains cas particuliers de communication « perverse »).

Baudelaire ne dit finalement rien d'autre quand il déclare que « si par malheur on se comprenait, on ne pourrait plus s'accorder »³⁸ : le malentendu est bien en effet parfois la condition même de l'illusion consensuelle. Mais la formule attribue du même coup une valeur positive au fait de « s'accorder ». Ce qui n'est pas admis non plus par tous les conversationnalistes, parmi lesquels on pourrait opposer les tenants d'une conception « pacifiste » de la communication (qui est pour eux un processus coopératif, visant à l'établissement d'un consensus, voire d'une fusion entre les interactants, chacun cherchant humblement à apporter sa pierre – sa « contribution » – à l'édifice construit en commun), aux partisans d'une conception « belliciste » et compétitive (tout dialogue est une espèce de pugilat, de bataille permanente pour le « crachoir » et le pouvoir, dans laquelle il s'agit avant tout de tirer la couverture à soi, de faire valoir ses vues et de se faire valoir, d'avoir raison et d'avoir raison de l'autre, de lui clouer le bec, de lui damer le pion, de lui faire perdre la face...).

37. Que nous avons entendu défendre par exemple par E. Verón lors d'un colloque à Urbino en juillet 1981.

38. On trouve des formules similaires chez Jankélévitch (p. ex. celle-ci : « Grâce au lubrifiant du malentendu, les rapports interpersonnels grinceront un peu moins »).

Dans ce débat opposant les « optimistes » aux « pessimistes de la communication », c'est-à-dire les tenants de l'« entente » à ceux de la « mésentente »³⁹ (ces termes devant être pris dans leurs deux sens : nous regroupons ici à la faveur d'une polysémie aussi commode que révélatrice les deux aspects de ce débat), nous essaierons pour conclure de nous situer en avançant les propositions suivantes :

(1) Tout dialogue est à la fois coopératif et conflictuel, ces deux propriétés pouvant être dosées de façon extrêmement variable selon les dialogues-occurrences.

(2) L'opposition coopération/conflict est dissymétrique : le conflit (terme marqué) présuppose unilatéralement la coopération (terme non marqué) – de la même manière que par exemple la négation présuppose unilatéralement l'affirmation par rapport à laquelle elle se « marque ».

Parmi tous les arguments qui pourraient être avancés pour étayer une telle affirmation, mentionnons celui-ci : l'acte de réfutation apparaît comme marqué par rapport à l'acte d'approbation dans la mesure où les manifestations de désaccord doivent normalement être accompagnées d'une justification (laquelle est beaucoup plus superflue dans le cas inverse), voire adoucies par des formules « réparatrices » du type « Excusez-moi de vous contredire mais... », et qu'elles sont même selon Levinson produites avec un certain temps de retard par rapport aux normes usuelles du « gap ».

Tout échange est de nature fondamentalement *contractuelle* : polémique, c'est encore partager, c'est (ad)mettre en commun un certain nombre de valeurs, et de règles du jeu linguistique et conversationnel. Dès lors que l'on prend le parti du dialogue, *on ne peut pas ne pas coopérer*.

(3) Une certaine dose de conflit est néanmoins nécessaire à la poursuite de l'interaction, car tout dialogue « authentique » implique une certaine différenciation des voix, et de la part des interactants, la revendication d'une identité qui ne peut s'affirmer qu'à partir de la reconnaissance partielle d'une différence.

Tel est le sort étrange du dialogue, que sa survie se situe quelque part entre harmonie et cacophonie, entre « irènè » et « agôn », entre la reconnaissance d'une identité et l'affirmation d'une différence – car l'excès de consensus ne mène qu'au silence :

« Nous n'avons rien à nous dire. Nous sommes les mêmes » (Marguerite Duras, *India Song*, Gallimard, 1973, p. 98).

BIBLIOGRAPHIE

- ARGYLE, M. (1973), *Social Interaction*, Londres. Tavistock publications.
BACHMANN, C., LINDENFELD, J. et SIMONIN, J. (1981), *Langage et communications sociales*, Paris, Hatier-Crédif.

39. Cette distinction binaire devrait bien sûr être affinée – en tenant compte de toutes les positions intermédiaires, et du fait que les propositions « le dialogue c'est l'entente »/« le dialogue c'est la mésentente » peuvent être énoncées sur le mode du fait, ou du droit.

- BROWN, P. et LEVINSON, S. (1978), « Universals in language usage : Politeness phenomena », in GOODY, E. (ed.) *Questions and politeness. Strategies in social interaction*, Cambridge London New York Melbourne, Cambridge Univ. Press, p. 56-289.
- COSNIER, J. et BROSSARD, A. (eds) (1984), *La communication non verbale*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- FLAHAULT, F. (1978), *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil.
- GARCIA, Cl. (1982), « Interaction et analyse du discours : étude comparative de débats entre adolescents », *Études de Linguistique Appliquée*, 46, avril-juin 1982, pp. 98-118.
- GOODWIN, Ch. (1981), *Conversational Organization*, New York, Academic Press.
- GULICH, E. et KOESCHL, T. (1983), « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique », *Cahiers de Linguistique française* 5, pp. 305-357.
- JACQUES, F. (1979), *Dialogiques. Recherches logiques sur le dialogue*, Paris, PUF.
- JAKOBSON, R. (1963), *Essais de Linguistique générale*, trad. franc., Paris, Éd. de Minuit.
- KERBRAT-ORCIBONI, C. (1984), « Les négociations conversationnelles », *Verbum*, t. VII, fasc. 2-3, pp. 223-243.
- LAMBERT, E. (1983), « La " Nouvelle Communication ". Lignes de force », *DRLAV*, 29, pp. 69-81.
- LEVINSON, S. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, Univ. Press.
- ROULET, E. (1985), « Structures hiérarchiques et polyphoniques du discours », in Roulet et al. *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang, pp. 9-84.
- SPRENGER-CHAROLLES, L. (1983), « Analyse d'un dialogue didactique : l'explication de texte », *Pratiques* 40, déc. 1983, pp. 51-76.
- TODDROW, T. (1981), *Mikhail Bakhtine. Le principe dialogique*, Paris, Seuil.
- WATZLAWICK, P., HELMICK-BEAVIN, J. et JACKSON, D. (1972), *Une logique de la communication*, Paris, Seuil.
- WINKIN, Y. (ed.) (1981), *La Nouvelle communication*, Paris, Seuil.